INTERVENANTES



REEM ALSALEM

Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la violence contre les femmes et les filles, ses causes et ses conséquences, depuis août 2021. Elle est titulaire d'une maîtrise en relations internationales de l'Université américaine du Caire, Égypte (2001) et d'une maîtrise en sciences humaines de l'Université d'Oxford, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (2003). Elle est consultante indépendante sur les questions de genre, les droits des réfugiés et des migrants, la justice transitionnelle et l'aide humanitaire.

DELPHINE O

« Les nouvelles technologies constituent un formidable outil d'émancipation et de démocratisation, mais trop souvent elles sont transformées en armes contre les femmes ».



Delphine O est ambassadrice et secrétaire générale du Forum Génération Egalité (Pékin+25). Elle a organisé le plus grand sommet international pour les droits des femmes depuis 25 ans, co-organisé par la France et le Mexique sous l'égide d'ONU Femmes. Delphine O a été précédemment députée de Paris pour La République en Marche, membre de la commission des Affaires étrangères et présidente du groupe d'amitié France-Iran de l'Assemblée nationale. Elle a été rapporteure de la mission sur « Les enjeux stratégiques en mer de Chine du Sud » et d'une mission sur l'ouverture de l'Assemblée nationale à la société civile.
Diplômée de l'Ecole Normale Supérieure et de la Harvard Kennedy School, elle a travaillé à l'ambassade de France à Séoul, au Consulat général de France à New York et au Stimson Center à Washington. Spécialiste de l'Iran – où elle a vécu – et de l'Afghanistan, elle a cofondé le site d'information Lettres Persanes. Delphine O est French-American Young Leader 2019, Munich Young Leader 2019, membre du Conseil d'administration de l'IRIS, du Conseil du European Council on Foreign Relations et du Conseil d'orientation stratégique du German Marshall Fund France.

EVIN INCIR



Evin Incir est membre du Parlement européen depuis 2019 pour le Parti social-démocrate suédois. Elle a été une voix importante pour les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. En tant que négociatrice principale du Parlement européen, Evin Incir a joué un rôle clé dans l'établissement de la directive historique de l'UE sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique. La loi a été adoptée avec succès lors de la dernière session plénière de la législature en avril 2024 et représente une étape historique dans la lutte contre la violence et le renforcement des droits humains des femmes au sein de l'Union.

MARIA NOICHL



Maria Noichl (S&D) est députée allemande au Parlement européen depuis 2014. Elle est membre de la commission de l'agriculture et du développement rural ainsi que de la commission des droits des femmes et de l'égalité des sexes. Elle a été rapporteure du rapport d'initiative sur les différentes réglementations de la prostitution dans l'Union européenne et défend fermement l'approche du modèle nordique.



HÉLÈNE FRITZON

Heléne Fritzon est une femme politique suédoise appartenant aux sociaux-démocrates. Elle est membre du Parlement européen (MEP) et vice-présidente des socialistes et démocrates, chargée de l'égalité des sexes et des droits de l'enfant.

Heléne Fritzon a été ministre des migrations de 2017 à 2019. Avant de devenir ministre, Fritzon était maire de la municipalité de Kristianstad.

ALEXANDRA LOUIS

Alexandra Louis est déléguée interministérielle à l'aide aux victimes depuis le 31 octobre 2022.

Avocate au barreau de Marseille jusqu'en 2020, elle intervenait en droit pénal et droit du travail. Elle a été élue députée en juin 2017 dans la 3e circonscription des Bouches-du-Rhône.



Elle a siégé au sein de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République de l'Assemblée nationale. Elle a participé à de nombreux travaux parlementaires sur les sujets de lutte contre les violences sexuelles et sexistes, de protection de l'enfance et plus largement sur les sujets relatifs à la justice et la sécurité. Elle a notamment été rapporteure de la loi du 3 août 2018, renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes (dite loi Schiappa) et celle du 21 avril 2021 visant à protéger les mineurs des crimes et délits sexuels et de l'inceste.

Alexandra Louis a co-présidé le groupe d'études Droits de l'enfant et protection de la jeunesse de l'Assemblée nationale. Elle s'est également beaucoup impliquée sur la lutte contre l'habitat indigne à Marseille. Parallèlement, elle a siégé à l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et a été rapporteure générale sur la situation des défenseurs des droits de l'homme dans les États membres du Conseil de l'Europe.



LAURENCE ROSSIGNOL

Laurence Rossignol est militante féministe, sénatrice socialiste du Val-de-Marne, présidente de l'Assemblée des Femmes et ancienne ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes.

ROXANA MARACINEANU



Roxana Maracineanu, née le 7 mai 1975 à Bucarest, a fui la dictature roumaine pour s'installer en France à 9 ans où elle y a obtenu le statut de réfugiée puis la nationalité française. Ancienne championne de natation (championne du monde en 1998, vice-championne olympique en 2000), elle s'est engagée après sa carrière sportive dans des projets sociaux et politiques. Ministre des Sports de 2018 à 2022, elle a lutté contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport en lançant la cellule de signalement Signal-Sports, en généralisant les contrôles d'honorabilité des bénévoles et en exigeant des fédérations des mesures de protection. En 2023, elle devient Secrétaire générale de la MIPROF, où elle pilote des initiatives pour protéger les femmes contre les violences et coordonner la lutte contre la traite des êtres humains, notamment à travers le 3e plan national 2024-2027.



CHRISTELLE WIEDER

Christelle Wieder est adjointe à la Maire de Strasbourg, en charge de la mise en œuvre de la politique municipale en charge des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes, depuis juin 2020. Strasbourg mène une politique féministe et engagée depuis une décennie pour les droits des femmes.



ALIÉNOR LAURENT

Présidente d'Osez le féminisme et de l'antenne du Bas-Rhin à Strasbourg, Aliénor est engagée dans le féminisme depuis 2018, elle est particulièrement passionnée par les enjeux de politiques féministes.

ADAMA-SIRA LE BLAY



Adama-Sira est co-présidente du Réseau européen des femmes migrantes (ENoMW), une plateforme européenne féministe dirigée par des femmes migrantes et comptant des membres dans plus de 20 États européens, qui défend au niveau européen et international la dignité, les droits et les libertés des femmes et des filles migrantes, réfugiées et issues de minorités ethniques en Europe. Adama est une avocate spécialisée dans la violence contre les femmes et les filles, avec 15 ans d'expérience professionnelle dans ce domaine, et la fondatrice et directrice d'Olympe – une association en France qui fournit un soutien complet aux femmes victimes de violence domestique et aux femmes migrantes dans leurs relations avec la police, les tribunaux et les services sociaux. Au sein d'Olympe, elle sensibilise le public au droit pénal, au droit civil, au droit de l'immigration et au droit international privé, forme des professionnels et mène des campagnes de sensibilisation. Elle travaille également au niveau international en fournissant des recommandations sur les droits des femmes migrantes aux institutions concernées.

ALYSSA AHRABARE



"Cessons de protéger des industries qui confondent sexualité et violence, liberté et domination."

Alyssa Ahrabare est présidente de la Coordination française pour le Lobby européen des femmes, réseau de 80 organisations de défense des droits des femmes. Juriste en droit des libertés fondamentales, consultante et formatrice, elle est l'autrice de diverses publications relatives à l'accès aux droits des groupes vulnérables – notamment les femmes migrantes réfugiées et demandeuses d'asile – et à la non-discrimination.

ANNE-CÉCILE MAILFERT



Anne-Cécile Mailfert est présidente du Directoire de la Fondation des Femmes, qu'elle a co-fondée en 2016 et qui est devenue Fondation reconnue d'utilité publique en 2024. Forte de 14 M€ redistribués à 600 projets en faveur des droits des femmes, la Fondation a lancé des campagnes majeures comme #MaintenantOnAgit, en lien avec #MeToo. Elle publie des rapports, plaide pour une loi cadre contre les violences sexuelles et soutient des recours juridiques pour l'égalité femmes-hommes. Activiste depuis 15 ans, elle est une experte reconnue des violences faites aux femmes, chroniqueuse sur France Inter, autrice de deux ouvrages féministes et Chevalière des Arts et des Lettres.

CÉLINE PIQUES



« Derrière le mot pornographie, se cache une liste insoutenable de violences patriarcales : torture, viol, traite, pédocriminalité, incitation à la haine misogyne et raciste. La pornographie est en même temps le lieu de violences masculines et le principal outil de propagande patriarcale qui déshumanise les femmes et érotise les violences. »

Rapporteuse du rapport « Pornocriminalité : mettons fin à l'impunité de l'industrie pornographique » du Haut Conseil à l'Egalité, sorti en septembre 2023.
Membre du Bureau d'Osez le Féminisme et coordinatrice de la lutte contre la pornocriminalité et l'exploitation sexuelle en ligne. Experte sur les violences sexistes et sexuelles.



AURORE BERGÉ

Ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations



FLORIANE VOLT

Floriane Volt a été avocate et conseillère ministérielle avant de rejoindre la Fondation des Femmes. Bénévole depuis la création de la Fondation des Femmes en 2016, elle a contribué à la création de la Force juridique un réseau de professionelles du droit au service des organisations féministes. Depuis 5 ans Floriane est directrice des affaires publiques et juridiques de la Fondation des Femmes : elle pilote les campagnes de plaidoyer de la structure, dirige les rapports et appuie les contentieux stratégiques pour faire avancer les droits des femmes.

FRANÇOISE BRIÉ



« Les associations impliquées auprès des victimes de prostitution, par leurs plaidoyers, issus de leurs constats et de leur expertise ont grandement participé à l'élaboration de la loi abolitionniste de 2016 en France. Elles continuent à la défendre et la promouvoir puisqu'elle répond aux problématiques rencontrées par les personnes concernées, dans leur grande majorité des femmes; elle permet aussi de prévenir, et de lutter contre cette violence sexiste. La prostitution est en effet incompatible avec la dignité humaine, et avec le principe d'égalité entre les femmes et les hommes. »

Spécialiste des droits des femmes et des droits humains :
Membre du Haut Conseil à l'Egalité (HCE) (France) de 2013 à 2019.
Membre du Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'encontre des femmes et la violence domestique (GREVIO) (Convention d'Istanbul – Conseil de l'Europe) de 2015 à 2023.
Directrice générale de la Fédération Nationale Solidarité Femmes et de la ligne d'écoute nationale 3919 Violences Femmes Info de 2017 à 2024 et auparavant de l'Escale Solidarité Femmes, centre d'accueil et d'hébergement pour femmes victimes de violences de 2004 à 2017.
Membre du Comité Exécutif de la fondation Raja.
Activiste dans différentes ONGs de défense des droits des femmes et de lutte contre les violences à l'encontre des femmes dont l'Amicale du Nid et la CLEF.

HÉMA SIBI



Héma Sibi est la directrice exécutive de CAP International. Héma est une militante des droits des femmes et une juriste spécialisée dans le droit international des droits de l'homme. Elle est l'auteure de Last Girl First! Prostitution at the Intersection of Sexist, Racist, and Class-Based Oppressions, qui analyse les inégalités systémiques favorisant l'exploitation sexuelle et économique des femmes et des filles les plus marginalisées dans le monde. Elle est également porte-parole du Mouvement du Nid, France. Son expérience professionnelle comprend le travail avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et le plaidoyer pour la campagne The ONE contre l'extrême pauvreté.

LORRAINE QUESTIAUX



« La définition politique la plus fine que l'on puisse donner de la pornographie est le fascisme sexuel. La pornographie est le principal instrument symbolique d'oppression des femmes. Il se nourrit, fabrique, perpétue la haine de l'autre. Sa fonction est donc la castration sociale. Elle est un danger pour la paix et pour toutes les sociétés humanistes. La pornographie nous rappelle surtout que la mysogynie est la matrice de tous les systèmes fascistes. »

Avocate au barreau de Paris, spécialisée dans les droits des femmes, dans la lutte contre le système prostitueur et pornographique.

MARIANA BRANCO



« Nous perpétuons un système qui tire profit de l'hypersexualisation des femmes, mais nous ne nous demandons pas pourquoi cela se produit. Puisque cette conversation doit commencer quelque part, je suggère de se concentrer sur OnlyFans et son histoire. La plateforme illustre la manière dont une entreprise génère des millions chaque année grâce à l'exploitation du corps des femmes, sans que la société ne s'en préoccupe ni ne la critique. »

Diplômée en histoire, elle termine actuellement son master en études féminines – les femmes dans la société et la culture – à la NOVA-FCSH. Elle est chargée de recherche sur le projet Écrivains de langue portugaise pendant la dictature militaire et l'Estado Novo au Portugal, en Afrique, en Asie et dans les pays d'émigration. Elle a présenté ses recherches sur OnlyFans et la violence sexuelle en ligne lors de conférences et de colloques. Elle est également bénévole pour la Plateforme portugaise pour les droits des femmes (PpDM).

MIÉ KOHIYAMA



« Derrière chaque image ou vidéo pédocriminelle il y a un vrai crime sexuel. »

Journaliste de formation, activiste des droits de l'enfant depuis plus de 10 ans. Survivante de violences sexuelles dans l'enfance, la première à avoir posé la question de l'amnésie traumatique en lien avec la prescription pénale devant la Cour de Cassation. Autrice sous le pseudo de Cécile B de « le petit vélo blanc » (Calman Lévy, 2015).

MIREIA CRESPO



Mireia Crespo est directrice d'isala depuis 2020. Après des études en relations internationales, elle a travaillé à Bruxelles comme chargée de communication, d'abord pour Protection International puis pour le Centre d'Action Laïque. Féministe et militante, elle rejoint isala qui soutient les personnes prostituées en leur offrant des alternatives concrètes vers une nouvelle vie. Elle dirige l'association avec une équipe de bénévoles sur le terrain et participe activement à la lutte contre le système prostitutionnel.

MARÍA HERNÁNDEZ-MORA



Psychologue clinicienne et psychothérapeute spécialisée dans le domaine des addictions comportementales, notamment l'addiction sexuelle et à la pornographie. Fondatrice de l'unité de l'addiction à la pornographie du CSAPA Imagine (95) et du Réseau de Cliniciens de l'Addiction Pornographique et Sexuelle (CAPS) en France. Docteur en psychologie, elle a réalisé la première thèse en France sur l'addiction à la pornographie. En France et en Espagne, elle développe une activité clinique et de recherche autour de l'impact de la pornographie dans la santé et les relations humaines.

MARIA JOÃO FAUSTINO



« L'Intelligence artificielle à facilité les violences sexuelles notamment grâce au deepfake. »

Maria João Faustino est chercheuse au CES-UC, Université de Coimbra. Elle est titulaire d'un doctorat en psychologie de l'université d'Auckland, en Nouvelle-Zélande. Ses recherches doctorales ont porté sur la violence sexuelle et ses modèles sexospécifiques. Elle a publié des articles sur les représentations de la violence sexuelle dans les médias, sur les expériences des femmes en matière de consentement et de coercition, et sur les nouveaux liens entre la sexualité et la technologie. Elle est membre du comité exécutif du Lobby européen des femmes, représentant la plate-forme portugaise pour les droits des femmes.

NATASHA MALVIYA



« En Belgique, la récente création d'un statut salarié ne fixe aucun nouveau droit pour les personnes prostituées et ne prend pas en compte les besoins réels des personnes prostituées, qui sont dans l'écrasante majorité des femmes d'origine migrante. Au contraire, la nouvelle législation renforce l'isolement social et psychologique dans lesquels elles vivent déjà, et ne répond surtout pas au souhait exprimé par la majorité d'entre elles : celui de sortir de la prostitution et d'en sortir dignement. En faisant de la prostitution un travail, cette législation rend possible l'existence d'un lien de subordination contractuel entre une personne prostituée et son proxénète, qui a désormais le statut "d'employeur" du droit commun du contrat de travail. Cela revient à normaliser l'exploitation du corps et de la sexualité des femmes : légitimer que les hommes puissent les acheter auprès d'un tiers-proxénète qui sera rémunéré en toute légalité. »

Juriste de formation, bénévole chez Isala depuis 2 ans, active sur le terrain ainsi que dans l'équipe du plaidoyer d'Isala.

RUTH BRESLIN



« Nos recherches se concentrent en particulier sur le rôle central joué par les sites web d'annonces de prostitution qui facilitent et amplifient la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle en mettant les victimes en contact de manière transparente avec une très large « clientèle » d'acheteurs de sexe. Les sites de ce type – également connus sous le nom de « sites de publicité pour l'exploitation sexuelle » ont proliféré dans le monde entier et constituent un lieu privilégié pour l'exploitation sexuelle à des fins commerciales. »

Ruth a plus de 25 ans d'expérience en recherche auprès d'ONG et d'universités à Dublin, Londres et New York. Elle détient un Master en Méthodes de Recherche Sociale (Politique Sociale) de la London School of Economics and Political Science. Son travail se concentre sur la prévention de la violence à l'encontre des femmes et des filles, avec un accent particulier sur l'exploitation sexuelle commerciale. Fréquemment consultée pour le développement de politiques et de pratiques fondées sur des preuves, elle a rejoint le programme de recherche SERP à University College Dublin en 2018, où elle a coécrit toutes les études. Elle dirige actuellement le développement du nouvel institut indépendant SERP, créant des solutions innovantes pour combler le fossé entre la recherche et la pratique sur le terrain.

STÉPHANIE CARADEC



Militante féministe, Stéphanie Caradec est depuis 8 ans directrice du Mouvement du Nid-France, association de terrain agissant auprès des personnes prostituées et contre le système prostitueur. Elle est membre du comité d'orientation de la MIPROF et a été membre du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes. Auparavant elle a travaillé à l'Assemblée nationale auprès de Maud Olivier en faveur de l'adoption de la loi du 13 avril 2016 renforçant la lutte contre le système prostitutionnel.

MURIEL FABRE MAGNAN



Auteure de plusieurs livres, principalement aux Presses Universitaires de France, sur l'introduction au droit, le droit des contrats, le droit de la responsabilité civile, ou encore la gestation pour autrui. Son dernier essai s'intitule L'institution de la liberté, PUF, 2ème édition, Quadrige, 2023.